



Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2025

BON POUR POUVOIR

(à remplir uniquement en cas d'impossibilité de participer à l'AG ordinaire)

Collège "PERSONNES MORALES" (organismes gestionnaires)

Nom de l'Ass. et/ou de son représentant : _____

Ne pouvant participer à l'AG ordinaire, donne pouvoir de me représenter

à Mme ou M. _____

représentant l'organisme _____
adhérente au C.R.E.A.I.

Collège "PERSONNES MORALES" (associations d'usagers non gestionnaires)

Nom de l'Ass. et/ou de son représentant : _____

Ne pouvant participer à l'AG ordinaire, donne pouvoir de me représenter

à Mme ou M. _____

représentant l'organisme _____
adhérente au C.R.E.A.I.

Collège "PERSONNES PHYSIQUES"

Nom de la personne : _____

Ne pouvant participer à l'AG ordinaire, je donne pouvoir de me représenter

à Mme ou M. _____

représentant la structure _____
adhérente du C.R.E.A.I.

Date

Signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir"

(1) Si vous ne pouvez pas participer à l'AG ordinaire **et que vous êtes à jour de votre adhésion**, ce bon pour pouvoir doit être adressé au CREA I par mail secretariat.direction@creai-bretagne.org Chaque membre **NE PEUT ETRE PORTEUR DE PLUS DE DEUX POUVOIRS au titre du même collège** (article 6 des statuts).